

## Annexe 7 : REGLEMENT COC 56 – SAISON 2014 2015

### COUPE DU MORBIHAN - M12-M14-M16-M18

ART 1 - Toutes les équipes engagées dans les championnats ou brassages organisés par le comité y participent gratuitement.

ART 2 - Un appel aux clubs volontaires est fait pour organiser les finalités.

ART 3 - Tirage au sort intégral.

ART 4 - Formes de jeu : elles seront précisées ultérieurement en fonction du nombre d'équipes et sont élaborées par la commission technique

ART 5 - Un club qui a déclaré le forfait d'une équipe avant ou le jour du match ne peut participer à cette date à aucune rencontre (ou tournoi) de niveau inférieur à cette équipe dans cette catégorie d'âge.

ART 6 - Brûlages

**Application de l'article 95-2-2 du règlement de la FFHB.** Les jeunes brûlés en championnat M15 Région ne pourront jouer en Coupe départementale M14 mais pourront jouer en Coupe Départementale M16. Les jeunes brûlés en championnat M17 Région ne pourront jouer en Coupe départementale M16 mais pourront jouer en Coupe Départementale M18.

ART 7 - Reports

Aucun report ne sera accepté à partir des quarts de finale. Les dates des  $\frac{1}{4}$  ;  $\frac{1}{2}$  et finales sont imposées. Si un tour de compétition est prévu un jour férié, il doit être impérativement joué le jour férié et selon les horaires prévus au règlement (horaires du dimanche)

ART 8 - Pour tous les autres cas non mentionnés dans ce règlement, les commissions concernées et/ou le bureau directeur seront compétents pour les juger.